

1997

bericht III 135 L belext 171 08.03.92 20:25

8

ambafel kigali aan belext bru

171 van 08.03.92 - k o d e

o n m i d d e l i j k
=====

p geo 04

kopie r 06
p 11

werd herhaald ambafel bujumbura

betreft : ethnische onlusten - demarche bij rwandese overheid.

rmt 170 van 08.03.92

1. zoals gemeld sup para 1 van hogergenoemd bericht heb ik op zondag 8 maart kollega's van westerse donorlanden verzameld om informatie uit te wisselen over toestand in de bugesera en om opportuniteit en modaliteiten van collectieve demarche te bespreken.

2. waren aanwezig op dit overleg :

franse en duitse ambassadeurs, v.s. ambassaderaad, canadese en zwitserse cooperatieleiders (ambassadeurs resideren niet te kigali) en zaakgelastigde pauselijke nuntiatuur. canadese cooperatieleider en zaakgelastigde nuntiatuur hadden zoals ik de dag voordien nyamata bezocht.

3. alle aanwezigen besloten nun resp. overheden te suggereren dat een gezamenlijke demarche zou ondernomen worden op het hoogste niveau te kigali om ernstige bezorgdheid te uiten over de toestand in de bugesera en elders en om aan te dringen op urgente en effectieve maatregelen tijdens de rwandese overheid.

4. demarche zal worden voorgesteld als een eg-demarche waarbij andere diplomatieke zendingen zich onmiddellijk aansluiten. daarom zal nu dig eg-voorzitter te kigali, duits ambassadeur, als woordvoerder optreden, en zich naast eg-kollega's laten vergezellen door hoger genoemde vertegenwoordigingen.

5. bij voorkeur wordt demarche bij pres. nabyarimana gedaan. nochtans is lager niveau (eerste minister of minaffet) aangewezen indien daarmee het urgent karakter van de demarche gevrijwaard kan worden.

*RT Werf
Paris
Kin
DT*

*Talibou
N. Couvreur
P. Jaenen*

*Handwritten notes and signature:
Handwritten signature
Handwritten notes: "Handwritten notes", "see the report", "22/3"*

Message 185 1 belext 171 08.03.92 20h25

Ambabel Kigali à belext bru

171 du 08.03.92 - code

immédiat

p geo 04

copie r 06

p 11

a été répété à l'ambassade de Belgique à Bujumbura.

Concerne : émeutes ethniques – démarche auprès des autorités rwandaises.

Rmt 170 du 08.03.92

1. Comme mentionné ci-dessous dans le paragraphe 1 du message susmentionné, j'ai réuni les collègues des pays donateurs occidentaux le dimanche 8 mars pour échanger des informations sur la situation à Bugesera et pour discuter de l'opportunité et des modalités d'une démarche collective.
2. Assistaient à cette réunion :

Les ambassadeurs français et allemands, le conseil de l'ambassade des Etats-Unis, les dirigeants de la coopération canadien et suisse (les ambassadeurs ne résident pas à Kigali) et le chargé d'affaires de la nonciature apostolique. Le dirigeant canadien à la coopération et le chargé d'affaires de la nonciature avaient visité Nyamata, comme moi la veille.
3. Toutes les personnes présentes ont décidé de suggérer à leurs autorités respectives d'entreprendre une démarche collective au plus haut niveau à Kigali pour exprimer leur forte inquiétude quant à la situation à Bugesera et ailleurs, et pour insister sur les mesures urgentes et efficaces qui doivent être prises du côté des autorités rwandaises.
4. La démarche sera présentée comme une démarche de la Communauté européenne, à laquelle se sont immédiatement joints d'autres envoyés diplomatiques. C'est pourquoi l'actuel président de la CE à Kigali, l'ambassadeur allemand, interviendra en qualité de porte-parole et se fera accompagner par de hauts représentants, en plus des collègues de la CE.
5. La démarche doit de préférence être effectuée auprès du président Habyarimana. Un niveau inférieur (Premier ministre ou Minaffet) est toutefois indiqué si le caractère urgent de la démarche peut ainsi être sauvegardé.

6. Contenu de la démarche suggérée sous la forme de « speaking note » :

- sérieuse inquiétude par rapport aux émeutes ethniques dans Bugesera.
- besoin d'une intervention urgente et efficace des autorités rwandaises pour mettre fin aux massacres.
- avancer l'intervention est d'autant plus propice car des troubles et des conflits sérieux se produisent également ailleurs dans le pays. La crainte d'un bain de sang à l'échelle nationale n'est par conséquent pas infondée.
- nécessité d'une enquête objective et juste sur les responsables des émeutes, suivie de mesures administratives et judiciaires.
- une attitude laxiste des autorités rwandaises en la matière pourrait compromettre le processus de démocratisation.
- les médias, et Radio Rwanda en particulier, doivent interdire les discours subversifs. La chaîne officielle doit considérer la portée et l'impact de ses informations de façon très responsable.

7. Vu la gravité et l'urgence de la situation, je voudrais demander avec insistance une réponse par retour du courrier. En l'absence de réaction de votre part et moyennant l'accord des autres partenaires, la démarche sera effectuée au plus tard dans la matinée du dimanche 10 mars. En attendant, je poursuivrai les interventions bilatérales.

Fullstop=

Swinnen +3+

pofffff